



**AIDE-MÉMOIRE
DU SEIZIEME COMITE CONJOINT DE MISE EN ŒUVRE (CCM)
DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE (APV-FLEGT)
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ET L'UNION EUROPÉENNE**

Brazzaville, les 22 et 24 novembre 2022

Conformément à l'Article 19 de l'APV-FLEGT Congo-UE, les deux parties ont tenu leur seizième réunion du « *Comité Conjoint de Mise en Œuvre* » (CCM) les mardi 22 et jeudi 24 novembre 2022 dans la salle de conférence du Ministère de l'Économie Forestière à Brazzaville, sous la coprésidence de son Excellence Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière, et de son Excellence Monsieur Giacomo DURAZZO, Ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo.

L'objectif de cette réunion était de faire le point de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT depuis le précédent CCM, tenu en juin 2022, et d'orienter le travail de l'année 2023.

Ce CCM s'est déroulé en deux segments, à savoir : la session technique (le mardi 22 novembre 2022) et la session politique (le jeudi 24 novembre 2022).

La liste des participants au CCM 16 est jointe en annexe.

Le présent aide-mémoire récapitule les points saillants des discussions et les engagements pris par le 16^{ème} CCM.

Ruzi



Partie # 1 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'APV / Suivi du Plan de Travail Annuel (PTA)

1.1 Outils de mise en œuvre de l'APV

Le CCM a pris note de la performance dans la réalisation des recommandations des précédents CCM, ainsi que des activités du Plan de travail annuel (PTA) 2022. 51% des recommandations ont été réalisées et 31% sont en cours. Quant aux sous-activités du PTA, 51 % ont été réalisées et 37 % sont en cours. Le bilan de la mise œuvre des recommandations formulées lors des précédents CCM est présenté en annexe.

Le CCM a constaté une amélioration du taux de réalisation des activités grâce à une meilleure appropriation, ponctuée d'une implication responsable des parties prenantes.

La partie congolaise a constaté, au regard de l'intensité des travaux, le changement de rythme de travail et l'implication des parties prenantes. Elle a félicité tous les participants, Experts du Ministère de l'Economie forestière, du secteur privé et de la société civile pour leur forte implication.

La partie congolaise a également saisi l'opportunité du CCM pour réitérer ses remerciements à l'endroit de ses partenaires techniques et financiers, en particulier l'Union européenne et les Etats membres, la Coopération Britannique et la Banque Mondiale.

Les Parties se félicitent de la signature et de la prochaine publication de l'Arrêté conjoint portant organisation et fonctionnement de la Coordination permanente du Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du Système de Vérification de la Légalité (SVL) par le Ministre de l'Économie Forestière (MEF), le Ministre de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public (MBCPPP) et le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale (MPSIR).

La Partie congolaise s'est également engagée à diligenter la signature de la note de service sur le Groupe de Travail Interministériel (GTI), attendue des Ministères en charge des Finances et du Budget.

La Partie européenne a réitéré son souhait d'être associée à l'élaboration de la présentation du suivi du PTA et des recommandations des précédents CCM. Elle a proposé une mise à jour sur l'avancée des travaux du Groupe de Travail Multi-Acteurs (GTMA) sur les textes d'application du Code forestier lors du prochain CCM. Elle a également rappelé l'importance du suivi du plan d'assurance qualité du Système Informatisé de Vérification de la Légalité (SIVL) ainsi que l'implication de la société civile et du secteur privé dans son déploiement.

Ray



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



Les Parties demandent à ce que le Plan de Travail Annuel Budgétisé 2023 soit préparé et validé en Groupe de Travail Conjoint (GTC) avant mai 2023 en cohérence avec les travaux en cours sur l'élaboration du plan quinquennal 2023-2027, et que tous les groupes d'acteurs soient effectivement impliqués dans son élaboration.

Le CCM recommande la reconduction de la recommandation 1 du CCM 15 et la recommandation 1 du CCM 13 reprises ci-dessous, auxquelles s'ajoutent les autres recommandations non réalisées.

En outre, il décide de la suppression des huit recommandations jugées rédundantes par les Parties afin de ne pas biaiser le niveau de performance.

Recommandation :

CCM16 – R1 Renouveler le mandat et la composition du Groupe de Travail Interministériel mis en place par note de service n°946/MFB/CAB du 10 mai 2021 (CCM15)

Responsables : Directeurs de Cabinet des Ministères en charge des Finances et du Budget

CCM16 – R2 Le Groupe de Travail Interministériel (GTI) se dote d'une nouvelle feuille de route, développée avec tous ses membres, et la met en œuvre. (CCM13)

Responsable : Groupe de Travail Interministériel

1.2 Opérationnalisation du Système de Vérification de la Légalité

Stratégie de déploiement actualisée du Système Informatisé de Vérification de la Légalité des bois (SIVL) : état d'avancement et perspectives

La Partie congolaise a rappelé la Circulaire du Premier Ministre relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2023 dans laquelle il préconise le parachèvement des systèmes d'information de gestion des ressources pétrolières, forestières et minières.

La Partie européenne a estimé importante la poursuite des échanges entre les partenaires techniques et financiers et l'administration sur le financement du SVL. Elle propose l'incorporation du déploiement du SIVL dans le prochain plan quinquennal, en capitalisant l'appui de l'assistance technique pour l'opérationnalisation du SVL et l'Appui à l'Aménagement (AT SVLA), sous financement de l'UE.

Les parties prenantes ont exprimé leur remerciement à l'AT SVLA pour son appui dans l'identification et la budgétisation des activités relatives au déploiement du SIVL à inscrire au budget de l'Etat (exercice 2023), grâce à l'organisation de l'atelier de Kintélé.

En termes de prochaines étapes, les Parties ont recommandé que les services compétents des ministères en charge des finances et du budget et celui de l'économie forestière fassent le suivi et rendent compte au prochain CCM de l'aboutissement de ce processus.

Ruzi

3.
CP



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



Recommandation :

CCM16 – R3 S'assurer de l'inscription du déploiement du SIVL dans le budget de l'Etat (exercice 2023), en vue de l'amélioration des recettes forestières.

Responsables : Directions des Etudes et de la Planification du MEF, du MEF/MBCPPP et Direction du Fonds Forestier

Elles ont rappelé la contribution du Projet de Reformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), sous financement de la Banque Mondiale, à l'organisation des formations de diverses parties prenantes sur le module Fiscalité du SIVL, à l'acquisition des infrastructures et équipements pour les 12 Directions Départementales de l'Economie Forestière (DDEF) sur la base des spécifications techniques préparées par la Cellule de Légalité Forestière et Traçabilité (CLFT) et la réflexion en cours en vue de la connexion à la fibre optique des DDEF.

Les Parties ont félicité les équipes techniques du MEF et du MEF/MBCPPP pour le travail réalisé dans le cadre du module fiscalité du SIVL.

Les Parties ont aussi suggéré l'accélération de la finalisation de l'infrastructure-serveur du SIVL pour Brazzaville par l'achat des serveurs et des licences, la mise en œuvre du plan d'assurance qualité et l'élaboration des termes de références des différentes activités nécessaires à la mise en service des modules du SIVL.

Recommandation :

CCM16 – R4 Elaborer les Termes de Référence pour toutes les activités identifiées dans la stratégie actualisée de déploiement du SVL en 2023 et financées sur l'exercice budgétaire 2023, et les partager avec les parties prenantes de l'APV pour une meilleure synergie d'action.

Responsables : CLFT, MEF/MBCPPP avec l'appui de l'Assistance Technique SVLA

CCM16 – R5 Doter les data center de Pointe Noire et Brazzaville des serveurs, licences et certificats nécessaires à la mise en service du module fiscalité du SIVL d'ici le premier trimestre 2023.

Responsables : Ministère de l'Economie Forestière et Ministères en charge des Finances et du Budget

Handwritten signature



1.3 Performance du Système de Vérification de la Légalité

Audit Indépendant du Système (AIS) : Résultats des 8 premiers audits de l'AIS, réalisés entre août et octobre 2022

Les Parties ont pris acte de la réalisation des nouveaux audits par l'AIS mobilisé sous financement de l'Union européenne au sein de la Direction Générale de l'Economie Forestière (DGEF) et dans les départements du Kouilou, Niari, Pointe Noire, Brazzaville, Likouala, Sangha et Bouenza. Le choix de ces départements a été guidé par le souci d'évaluer les efforts fournis par les DDEF dans la résolution des Demandes d'Actions correctives des précédents audits. A terme, l'objectif visé est de couvrir toutes les DDEF et d'autres structures relevant du MEF.

La Partie congolaise a relevé la nécessité de renforcer la vulgarisation des APV au niveau des DDEF. Elle a rappelé le rôle des autres administrations dans la vérification des indicateurs de conformité qui relèvent de leur compétence.

Recommandation :

CCM16 – R6 Convier les DDEF aux sessions du CCM pour améliorer leur appropriation du processus APV-FLEGT au regard du rôle primordial qu'elles ont à jouer dans les contrôles de premier niveau.

Responsable : Ministère de l'Economie Forestière

Les Parties ont confirmé leur accord pour la diffusion par l'AIS des versions publiques des rapports d'audits sur son site Internet, après validation par les deux Parties, ainsi que sur le site de l'APV-FLEGT Congo.

La nécessité de redynamiser le Groupe de Travail Restreint (GTR) pour le suivi des résolutions des Demandes d'Actions Correctives (DAC) émises par l'AIS a été relevée. La Partie européenne a souligné la nécessité, à terme, pour l'ensemble des parties prenantes de s'engager dans le suivi des DAC.

Recommandation :

CCM16 – R7 Redynamiser le Groupe de Travail Restreint (GTR) pour le suivi des résolutions des Demandes d'Actions Correctives (DAC) formulées par l'Auditeur Indépendant du Système, et le doter des moyens pour assurer son fonctionnement.

Responsable : Ministère de l'Economie Forestière

Contrôle de 1^{er} niveau et Ressources Humaines dans le cadre du Programme d'Accompagnement au Changement Organisationnel (PACO) : Développement et perspectives

Les Parties ont pris acte de la réalisation à 97% des contrôles physiques du personnel du MEF et des organismes sous tutelle et de la consolidation en cours de la base de données des ressources humaines.

Les Parties ont adressé leurs remerciements à l'endroit de la Coopération britannique qui finance le PACO.



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



La Coopération britannique a rappelé l'extension du PACO jusqu'en septembre 2023 et souligné la nécessité de la pérennisation par l'engagement du Fonds forestier à prendre le relais du financement des missions de contrôle de premier niveau. Elle a réitéré son soutien au Ministère de l'Économie Forestière à moyen et à long terme dans le cadre d'un nouveau programme sur la gouvernance forestière. Elle s'est félicitée de la bonne coordination de l'Unité de Gestion au Changement du PACO avec l' AIS et l' AT SVLA.

Enfin, la Coopération britannique a annoncé la fin du contrat de la Facilitation FLEGT et son souhait de reprise par l'Union européenne.

La partie européenne a indiqué son intention de poursuivre la Facilitation sous financement européen. La Coopération britannique, l'Union européenne et la Partie Congolaise ont adressé leurs sincères remerciements au Facilitateur, M. Symphorien AZANTSA, pour les trois années de soutien au processus.

Recommandation :

CCMI6 – R8 Poursuivre sous financement européen, la Facilitation du processus FLEGT jusque-là assurée par la Coopération Britannique, d'ici le prochain CCM.

Responsable : Union européenne

Etat d'avancement du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) et perspectives

Les Parties ont pris acte de la réalisation de onze missions d'observation indépendante externe dans le cadre du SNOIE, sous financement UE, dans les départements du Niari, Kouilou, Sangha, Lekoumou et Cuvette et de la publication d'un rapport. Elles ont adressé leurs félicitations aux observateurs externes pour la certification ISO 9001(2015) du SNOIE.

Etat des lieux de l'application de la loi et de la gouvernance forestière entre 2021 et 2022

Les Parties ont noté la réalisation de dix missions d'observation indépendante mandatée (OIM) courant 2021 et 2022, sous financement UE, couvrant 21 concessions forestières sur les 42 attribuées et les constats majeurs formulés sur l'application de la loi et de gouvernance forestières par l'administration et les entreprises.

En termes d'amélioration, il a été noté des taux moyens de disponibilité des documents de 78% et 54%, respectivement pour l'administration et les entreprises forestières.

La partie congolaise a exprimé son désaccord avec l'Observateur Indépendant (OI) sur certains constats formulés notamment (i) l'insuffisance des fonds mis à la disposition des DDEF; (ii) l'absence systématique des déclarations de recettes; (iii) l'octroi des autorisations provisoires de mise en valeur de certaines concessions en lieu et place des conventions.

La partie congolaise a reconnu les efforts faits par l'administration pour améliorer le recouvrement des dettes tout en soulignant les difficultés qu'elle rencontre dans le recouvrement des dettes des entreprises qui ne sont plus en exercice.



1.4 Communication et informations rendues publiques

Présentation de la feuille de route pour la rédaction du Rapport Annuel Conjoint 2022

Le Rapport Annuel Conjoint 2021 a été distribué aux participants du CCM. La partie européenne a salué les efforts de toutes les parties pour présenter ce rapport lors de ce CCM, conformément aux recommandations du CCM15.

L'élaboration du Rapport Annuel Conjoint 2022 est placée sous la responsabilité de la Direction de la Communication et de la Vulgarisation (DCV), avec le soutien de l'équipe de rédaction composée du Point Focal APV-FLEGT, de la Délégation de l'Union européenne et du Facilitateur FLEGT.

Le CCM a validé le canevas du rapport présenté et les responsables désignés pour la rédaction de chacune des parties. Selon la feuille de route, les responsables devront soumettre leur contribution au plus tard le 18 février 2023, le rapport fera l'objet d'une validation par échange de lettres du CCM début mai 2023 et enfin, il devra être disponible lors du CCM 17.

La partie européenne a proposé de lancer une réflexion sur la simplification et standardisation du rapport annuel conjoint.

Recommandation :

CCM16 – R9 Proposer un canevas simplifié et standardisé de rédaction du rapport annuel conjoint de l'APV-FLEGT à valider par les parties par échanges de lettre avant la fin du premier trimestre 2023.

Responsable : Institut Européen de la Forêt (EFI)

CCM16 – R10 Respecter les délais de la feuille de route pour la rédaction du Rapport Annuel Conjoint 2022, le valider par échange de lettres et le rendre disponible pour le CCM 17

Responsable : Point Focal APV-FLEGT et Directeur de la Communication et de la Vulgarisation (MEF)

Partie # 2 : Autres sujets pertinents

Mise à jour sur le Programme UE APV FLEGT supportant la mise en œuvre de l'APV FLEGT en République du Congo

Les Parties ont pris acte du démarrage des appuis prioritaires prévus dans le cadre de ce financement de l'UE délégué à l'AFD portant notamment sur l'appui au fonctionnement du secrétariat technique, le recrutement du Prestataire chargé de l'évaluation du plan quinquennal 2018-2022 et de l'élaboration participative et informée du plan quinquennal FLEGT 2023 – 2027.

Elles ont rappelé l'importance de la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la validation du projet de manuel des procédures de reconnaissance des systèmes de certifications privés dans le cadre de l'APV.

Roy

Co



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



L'expert en charge de l'élaboration du plan quinquennal 2023-2027 a réaffirmé son intention d'y associer les parties prenantes de manière participative et inclusive.

La partie européenne s'est félicitée de l'appui financier et matériel apporté au secrétariat technique qui devra progressivement être repris par la partie congolaise.

Recommandation :

CCM16 – R11 Actualiser les textes réglementaires régissant le fonctionnement du Secrétariat Technique afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle.

Responsable : Point Focal APV-FLEGT

Appuis du Projet de Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) à la mise en œuvre du module fiscalité du SIVL

Les appuis techniques et financiers du projet PRISP dans le cadre de la mise en service du module fiscalité du SIVL ont été présentés. Il a été précisé qu'un nouveau projet était en cours d'élaboration à travers un financement de la Banque Mondiale.

Les Parties ont remercié la Banque Mondiale et les équipes du projet pour les appuis mis à disposition.

Etat des lieux du processus d'aménagement simplifié des concessions forestières

Les Parties ont pris acte de la mobilisation d'une Assistance Technique chargée d'appuyer l'aménagement simplifié des concessions forestières de petites et moyennes superficies et la création d'un Groupe de Travail Technique (GTT) pour l'accompagner. Ce GTT sera à terme élargi au secteur privé et à la société civile pour en faire une Plateforme de coordination nationale de l'aménagement simplifié des concessions forestières.

La Partie congolaise a rappelé l'importance d'intégrer la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) à cette plateforme.

L'Agence Française de Développement (AFD) a proposé des synergies avec l'AT SVLA dans l'accès aux données brutes nécessaires à la validation des plans d'aménagement.

Etat d'avancement de l'élaboration de la Charte définissant les modalités techniques et pratiques des synergies entre le Système Informatisé de Vérification de la Légalité (SIVL), l'Open Timber Portal (OTP), et l'Atlas forestier interactif en République du Congo

Les étapes couvertes dans l'élaboration de la Charte ont été présentées avec sa finalisation prévue en décembre 2022. Les Parties ont pris acte des interrogations de certaines parties prenantes sur le fondement et la portée juridique de la Charte en rapport avec l'APV.

Des interrogations ont également été soulevées sur l'opportunité de la Charte, compte tenu du fait que le SIVL n'est pas encore opérationnel.



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



Tenant compte des préoccupations soulevées, la Partie congolaise a relevé le manque de pertinence de cette synergie.

Communication sur la Décision d'arrêt d'exportation de bois sous forme de grumes en République du Congo

La Partie congolaise a rappelé le contexte régional avec l'interdiction d'exporter le bois tropical sous forme de grumes par la CEMAC par décision N°05/21-CEMAC-UEAC-CM-6 du 8 février 2021, dont l'application vient d'être reportée lors de la 38^{ème} session du conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) le 28 octobre 2022. Elle a ensuite évoqué le contexte national et les dispositions légales depuis la loi 004/74 jusqu'à la loi 33-2020 portant code forestier sur l'importance accordée par le gouvernement de la République en vue d'aller vers l'industrialisation de la filière bois en République du Congo.

Elle a aussi rappelé la lettre circulaire N°00083/MEF/CAB/DGEF-DF du 21 octobre 2022 de la Ministre de l'Economie Forestière relative à l'interdiction d'exportation de bois sous forme de grumes à partir du 1^{er} janvier 2023, en application des dispositions de l'Article 97 alinea 1 de la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier.

La République Fédérale d'Allemagne a félicité la Partie congolaise pour sa décision relative à l'interdiction d'exportation des grumes qui ouvre la voie à l'industrialisation de sa filière bois et s'est engagée à la soutenir.

Communication sur le Protocole d'accord sur un partenariat pour les forêts entre la République du Congo et l'Union européenne

Conformément à la recommandation 9 du CCM 14, une communication a été faite aux parties prenantes sur la signature lors de la 27^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, d'un Protocole d'accord sur un Partenariat pour les forêts entre l'Union européenne et la République du Congo, dont elle est l'un des premiers signataires.

Les objectifs de ce protocole se résument autour de l'augmentation de la superficie des forêts, des tourbières et des mangroves, restaurées ou gérées durablement; la création d'emplois décents liés aux forêts ; la réduction, sinon la stabilisation du taux annuel de déforestation des forêts naturelles ; l'identification d'approches promouvant le commerce légal et durable du bois, la conservation de la biodiversité et la recherche.

Ce document est disponible à l'adresse suivante :

https://international-partnerships.ec.europa.eu/publications/forest-partnerships_en

Rug



Partie # 3 : Perspectives

Les Parties ont convenu que la mise en œuvre de l'APV reste une priorité pour leur coopération, et que l'année 2023 sera une année charnière. L'adoption dans le premier semestre d'un plan quinquennal épinglera les jalons spécifiques nécessaires à l'émission des autorisations FLEGT.

Sans préjudice des consultations participatives et inclusives qui auront lieu dans l'élaboration du prochain plan quinquennal, les Parties identifient déjà les axes suivants comme étant prioritaires :

1. Finaliser les infrastructures et équipements (connectivité des DDEF à la fibre optique, outils informatiques, serveurs, licences...) afin de permettre un déploiement optimal, à travers le territoire, du Système Informatisée de Vérification de la Légalité ;
2. Opérationnaliser le Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi de la mise en œuvre du SVL ;
3. Diligenter la mise en service du module fiscalité et développer les plans de mise en service des modules légalité et traçabilité ;
4. Réaliser l'évaluation technique indépendante du Manuel de procédures pour l'approbation des systèmes de certification privés dans le cadre du SVL ;
5. Lancer l'étude sur l'approvisionnement du marché domestique en bois afin de l'intégrer à terme dans le SVL ;
6. Finaliser l'élaboration des outils de l'aménagement simplifié des petites et moyennes concessions forestières et assurer la stratégie pour leur mise en œuvre ;

L'engagement de toutes les parties prenantes et de tous les partenaires techniques et financiers dans cet exercice reste essentiel à l'atteinte de l'ambition partagée par les deux Parties, d'aboutir à la délivrance des certificats de légalité et à l'émission des autorisations FLEGT dans les cinq années à venir.

Rog



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



Partie # 4 : Dates indicatives des prochaines sessions du CCM

Les Parties se sont accordées sur l'organisation de deux sessions techniques et une session politique du CCM au cours de l'année 2023.

A titre indicatif, la première session technique se tiendra les 22 et 23 mai 2023.

Le présent aide-mémoire sera rendu public.

Pour la partie congolaise

Madame **Rosalie MATONDO**
Ministre de l'Economie Forestière

Pour l'Union européenne

S.E. Monsieur **Giacomo DURAZZO**
Ambassadeur de l'Union européenne en
République du Congo

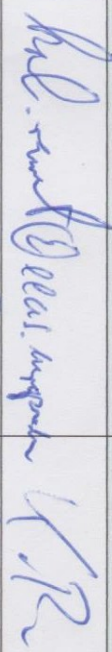
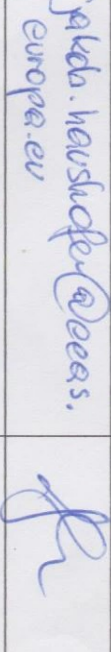
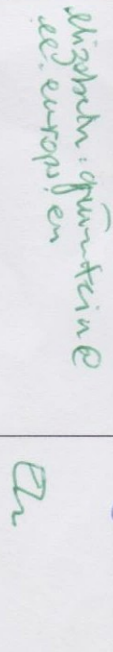
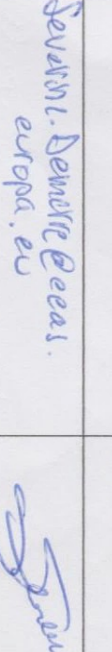
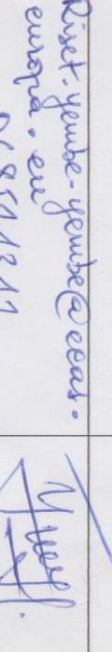
P.J. :

Annexe I : Liste des participants






Annexe II : Suivi du niveau d'exécution des recommandations des précédents CCM

LISTE DE PRESENCE - 16^{ème} Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'APV-FLEGT Congo-UE


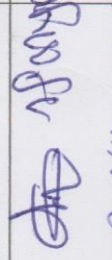
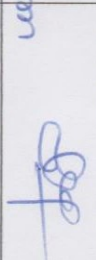
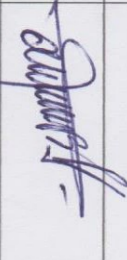


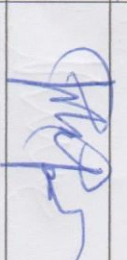
Jour 1 - SESSION TECHNIQUE - mardi 22 novembre 2022

N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
1	M. Karl RAWERT	DUE	Premier Conseiller, Chef de Coopération	Karl.Rawert@eeas.europa.eu	
2	M. Jakob HAUSHOFFER	DUE	Chef d'équipe Economie et ressources naturelles	jakob.haushofer@eeas.europa.eu	
3	Mme Elizabeth GUTTENSTEIN	DG INTPA.F2	Responsable de politiques au sein de l'Unité Environnement, Ressources naturelles, Eau	Elizabeth.Guttenstein@eeas.europa.eu	
4	Mme Severine DEMERRE	DUE	Chargée de coopération Forêts, Environnement	Severine.Demerre@eeas.europa.eu	
5	M. Régis YEMBE YEMBE	DUE	Chargé de coopération Développement Rural	Régis.yembe-yembe@eeas.europa.eu 068511311	
6	M. Thomas PICHET	FCDO	Représentant Royaume Uni	Visio	


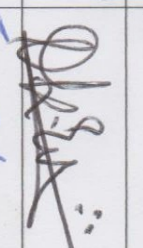



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
7	M. Boniface MATINGOU	MEF	Directeur Général / intérim		22/11/2022
8	M. Samuel OSSEBI MBILA	MEF	Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière	05.553 9078 ostelinhlaamy@gmail.com	
9	M. Marcel MOUKISSI	MEF	Conseiller aux Forêts et à l'Industrie		
10	M. Guy Christophe Bienvenu BABELA	MEF	Conseiller Administratif et Juridique		
11	M. Joel LOUMETO	MEF	Conseiller au Développement Durable		
12	Mme Parfaite TRANZOLE	MEF	Directrice de la Coopération	06 835 50 80 parfaitetranzoyle@gmail.com	
13	M. Dieudonné KOULOUKIABONGA	MEF	Directeur des Études et de la Planification	066647692 dieudonne.koulouki@gmail.com	
14	M. Matrice ELENGA	MEF	Directeur du Fonds Forestier	06.622.62.42 matrice.elenga@gmail.com	
15	M. Théophile NTIAKOULOU LOULEBO	MEF	Point Focal FLEGT national		

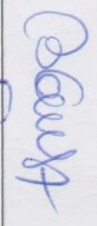
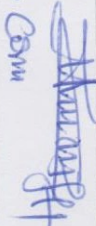
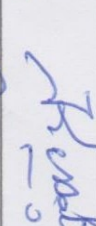






N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
16	M. Dieudonné SITA	MEF	Directeur des Forêts	06 694 25 60 dieudonnesita31@gmail.com	 22/11/2022
17	Mme Paulette EBINA	MEF	Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières	06 8 41 36 00 E_bina_pau@yahoo.fr	
18	Mme Carine MILLANDOU	MEF/CNIAF	Directrice du CNIAF	06 651 80 34 meurmesate@gmail.com	
19	M. Serge Thierry MOMBOLI	MEF/SCPFE	Directeur du SCPFE		
20	M. Marlon BATISA	MEF/DCV	Directeur de la DCV	06.666.42.31 batisa.marlon@gmail.com	
21	M. Belfort WAMBA	MEF	Superviseur Technique SIML	06 990 01 02 belfortwamba@gmail.com	
22	Mme Inès GADY MVOUKANI	Société Civile PGDF	Chargée de la Communication	06 878 94 94 06 874 52 93 in_00_gady@yahoo.com	
23	M. Lilian Laurin BARROS	Société Civile PGDF	Coordonnateur	06 662 22 07	
24	M. Jasmin MBEMBA	Société Civile RENAPAC			

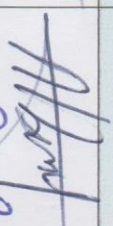
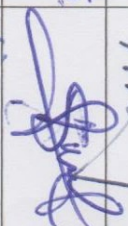
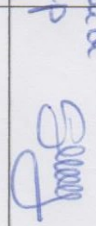






N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
25	M. Vlado BOUNGOU	Ministère de la Justice et des Droits Humains	Point focal	M. Bouloungou@gmail.com 06 627 76 54	
26	M. Fidèle ITOUA	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile	Point Focal		
27	M. Okina ELENGA NGAPORO	MFBPP	Point Focal	M. Okina Ngaporo 06 635 56 44	
28	M. Athanase OBELE BONGO	Ministère du Commerce et des Approvisionnements	Point focal	M. Athanase Obele Bongo 06 672 81 39	
29	M. Ambroise MBOULA	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Point Focal		
30	M. Arnel Brice Franck ELENGA	Ministère des Affaires Sociales	Point Focal		
31	M. Franchely YOMBI	Ministère en charge du Travail et de la Sécurité Sociale	Point Focal		



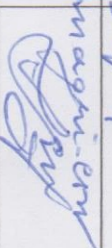





N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Emargement 22/11/2022
32	Mme Geneviève BAZOMA DONGUI	Direction Générale de l'Environnement	Point focal DGE	bazogemayana@h 068035894	
33	Mme Déliane MVOUKANI	DPUE	chargée de suivi de programme	06.641.62.39 mvoukanian@gmail.com	
34	M. Jean Lessay MISSIMBAZI	Ministère du Plan DPUE/MPSIR	Directeur du partenariat avec l'Union européenne	069769696 lessay.jey@gmail.com	
35	M. Alfred NKODIA	OI-APV-FLEGT	Coordonnateur	06.618.16.79 nkodiace@palestine.gov.rw	
36	M. Martial FOUTY	UNIBOIS	Généraliste Président UNIBOIS	aladaminvize@gmail.com 05.557.21.55	
37	M. Patrick GEFROY	UNICONGO			
38	Mme Lyne MIKANGOU	MEF	Attachée de presse		
39	M. Bienvenu LOUZOLO	MEF	Chef de bureau gestion participative de la DCV	05 515 38 46 louzologenda@gmail.com	
40	M. Laurent CERBONNEY	EFI	EFFITAP	laurent.cerbonney@efi.int	



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
41	Mme Elodie ALBERNY	EFI		elodie.alberny@joint	 22/11/2022
42	M. Symphorien AZANTSA	PALLADIUM	Facilitateur FLEGT	Symphorien Azantsa @ the palladium group Esm -	
43	Mme Stéphanie MAYINGUIDI	PALLADIUM	Responsable bureau de la Facilitation	Stephanie mayinguidi @ the palladium group Esm 06603082	
44	Mme Azaad MANTE	DUE	Chargée de communication		
45	Mme <i>Genevieve</i> BATHY	DUE	Assistante à la Coopération	06-653-58-65 05 353- 17-77	
46	Mme Yao TALA SANIA	MEF	Assistante DGEF		
47	M. Alain TIOTSOP	ATIBT	Représentant	06482 93 94 alain.tiotsop@atibit.org	
48	Mme Marie MBOLO	AT-SVL & AM	Cheffe de mission	06 494 44 07 marie.mbolob@agerec.be	
49	M. Erick KOHPE	AT-SVL & AM	Expert informatique	Erick Kohpe @agerec.be 044652974	



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
50	M. Armel TSIBA NGOLO	PACO	Coordonnateur National	06 80 93 30 00 / 04 28 44 3 14 armel@pacogo.com	 22/11/2022
51	M. Chander MAKAYA	UC des appuis FCDO au MEF	Coordonnateur		
52	M. Eddy Adili LWASSO	TEREA	Homologue au coordonnateur national du PACO	05 64 44 48 30 eddyadili.lwasso@terea.gov.cg	
53	M. Achille TSIETA	UNICONGO	<i>Achille Tsieta Coordinateur CB</i>	06 90 00 12.78	
54	Charles Brackes	Assistance Technique Elaboration Plan Quinquennal APV-FLEGT	<i>Chef de mission Bonne Han TEREA</i>	Charles Brackes kalmac@terea.com +32 476 62 89 22	
55	Serge MOUKOURI	Assistance Technique Elaboration Plan Quinquennal APV-FLEGT	<i>Expert Secteur forestier et gouvernance</i>	05 05 13 15 7 sergemo@terea.com	
56	M. Aloum OSSI BI	<i>Coordinateur CCTF MEF</i>	<i>Coordinateurs de l's CCTF</i>	06 578.67 06 ossi-ba@yahoo.com	



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
57	Mme Amarys PREUSS	CAFI		Visio	
58	M. Arthur CHANTRAIN	Programme AFD-UE-FLEGT (EticWood)		Visio	
59	SEGER Hégare	AFD	Chargée de mission	segerm@afd.fr	
60	MARIALY NGOMA C	FAO	Assistant Forest-Environnement	claire.halialy@fao.org	
61	MISSIMBAZI Jean-Léony Bloy	DG PAD	DPUE	leony.bloy@dgpaiv.com	
62	Austruelle	ATS VLA	américainiste	adurieu@toraa.net	
63	Jervais Nkouba	ATS VLA	Resp. Certification	servais.nkouba@atsvla.org	
64	HOMBISSA Rodrigue	CLF MEF	Formateur CIVL	thomhiss@clfmef.org	
65	MING-BANDA GUY DEVI/MEF	DEV/MEF	CS.I.	guyminy@clfmef.org	
66	MBIKAMADI Kemele	DEV/MEF	Accord de partenariat volontaire	mbikamadikemele@clfmef.org	



Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux



LISTE DE PRESENCE - 16^{ème} Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'APV-FLEGT Congo-UE

Jour 3 - SESSION POLITIQUE - jeudi 24 novembre 2022

N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 24/11/2022
1	S.E.M Giacomo DURAZZO	DUE	Ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo		
2	S.E.Mme Rosalie MATONDO	MEF	Ministre de l'Economie Forestière		
3	S.E.M. Jean Baptiste ONDAYE	Ministère de l'Economie et des Finances	Ministre de l'Economie et des Finances		
4	S.E.M. Ludovic NGATSE	Ministère du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public	Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public		
5	S.E.M François BARATEAU	Ambassade de France	Ambassadeur de France		
6	S.E.M Wolfgang KLAPPER	Ambassade d'Allemagne	Ambassadeur d'Allemagne		



Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire





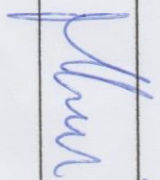
N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émergement 24/11/2022
7	S.E.M Luigi DIODATI	Ambassade d'Italie	Ambassadeur d'Italie		
8	S.E.Mme Emily MALTMAN	Ambassade de Grande Bretagne	Ambassadeur de Grande Bretagne		
9	S.E.M. Jolke Folkert OPPEWAL	Ambassade des Pays-Bas	Ambassadeur des Pays-Bas		
10					
11	S.E.Mme Calliope Penny DOUTI	Ambassade de Grèce	Ambassadeur de Grèce		
12	S.E.M António PEREIRA	Ambassade République du Portugal	Ambassadeur Extra. et plénipotentiaire de la République du Portugal		
13	S.E.M. Carlos ROBLES	Ambassade Royaume d'Espagne	Ambassadeur du Royaume d'Espagne		
14	S.E.M Henric RÅSBRANT	Ambassade Royaume de Suède	Ambassadeur Royaume de Suède		
15	M. Jean Paul CHARLIER	Ambassade du Royaume de Belgique	Chargé d'Affaires e.p.		



Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 24/11/2022
16	M. Karl RAWERT	DUE	Premier Conseiller, Chef de coopération		
17	M. Jakob HAUSHOFER	DUE	Chef d'équipe Economie et ressources naturelles		
18	Mme Elizabeth GUTTENSTEIN	DG INTPA.F2	Responsable des politiques au sein de l'Unité Environnement, Ressources naturelles, Eau	Elizabeth.guttenstein@ec.europa.eu	
19	Mme Severine DEMERRE	DUE	Chargée de coopération Forêts, Environnement	Severine.Demerre@ec.europa.eu	
20	M. Regis YEMBE YEMBE	DUE	Chargé de coopération Développement Rural		
21	M. Maurizio CASCIOLI	AFD	Directeur d'Agence	cascolino@afd.fr	
22	Mme Yannick Ariane RASOARIMANANA	FAO	Représentante de la FAO		
23	M. David MALEKI	Banque Mondiale			
24	M. Isaac MOUSSA	USFS			


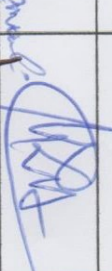
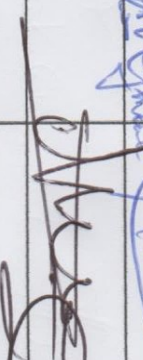
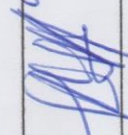
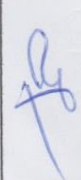


Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
25	M. Thomas PICHET	FCDO	Représentant Royaume Uni/FCDO		24/11/2022
26	M. Pierre TATY	MEF	Directeur du Cabinet		
27	M. Aimé Blaise NITOUNBI	ON DPUE/MPSIR	Ordonnateur National Suppléant du FED, Directeur Général du Partenariat au Développement	066675725 Aimé Blaise Nitounbi@gmail.com	
28	M. Denis Marie Auguste GOKANA	Présidence	Conseiller Spécial, chef du département des ressources naturelles		
29	M. Boniface MATINGOU	MEF/DGEF	Directeur Général /interim	0668334864 matbonifmat@gmail.com	
30	M. Samuel OSSEBI MBILA	MEF/I/GSEF	Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière	055535072 ossebimbi@gmail.com	
31	M. Ted GALOUO SOU ATIPO FOSTER	Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public	Directeur des Ressources Naturelles Responsable du secteur forestier	068884411 atipofoster@gmail.com	
32	M. Lord Marthyno GANDOU BOBONA Avelle	Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public	Directeur des Ressources Naturelles Responsable secteur minier	marthynogandou@gmail.com	


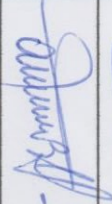


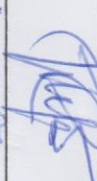

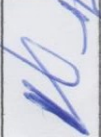
N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 24/11/2022
33	M. Marcel MOUKISSI	MEF	Conseiller aux Forêts et à l'Industrie		
34	M. Guy Christophe BABELA	MEF	Conseiller Administratif et Juridique	Bienvenue Babela@gmail.com	
35	M. Joël LOUMETO	MEF	Conseiller au Développement Durable		
36	M. Dieudonné KOULOUKIABONGA	MEF	Directeur des Etudes et de la Planification	Dieudonne10@gmail.com	
37	M. Matrice ELENGA	MEF	Directeur du Fonds Forestier		
38	Mme Parfaite TRANZOLE	MEF	Directrice de la Coopération		
39	M. Dieudonne SITA	MEF	Directeur des Forêts	Dieudonne.sita31@gmail.com	
40	Mme Paulette EBINA	MEF/DVRF	Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières		
41	Mme Carine MILANDOU	MEF/CNIAF	Directrice du CNIAF	066518034 mcarine.milando@gmail.com	



Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 24/11/2022
42	M. Serge Thierry MOMBOLI	MEF/SCFPE	Directeur du Service du Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation	05 893 9390	
43	M. Marlon BATISA	MEF/DCV	Directeur de la Communication et Vulgarisation	06 866 4231	
44	M. Theophile NTIAKLOLOU LOULEBO	MEF	Point Focal FLEGT national		
45	M. Alain OSSEBI	MEF/CLFT	Coordonnateur	06 978 6706 05 509@yahoo.com	
46	Mme Inès GADY MVOUKANI	Société Civile PGDF	Chargée de la Communication	05 55 94 11 06 845 52 93 mvooukani@yahoo.fr	
47	M. Lilian Laurin BARROS	Société Civile PGDF	Coordonnateur	06 662 2002	
48	M. Jasmin MBEMBA	Société Civile RENAPAC	<i>chargé aux projets</i>	<i>jasminmbemba@yahoo.com</i> <i>1575@gmail.com</i> <i>06 355 714 03</i>	
49	M. Vlady BOUNGOU	Ministère de la Justice et des Droits Humains	Point focal		
50	M. Athanase OBELE BONGO	Ministère du Commerce et des Approvisionnements	Point focal	<i>obele bongo@yahoo.fr</i> <i>06 672 35 39</i>	



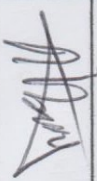

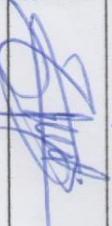
Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
51	Mme Genviève BAZOMA DONGUI	Direction Générale de l'Environnement	Point focal		24/11/2022
52	M. Jean Lessay MISSIMBAZI	Ministère du Plan DPUE/MPSIR	<i>Directeur du partenariat avec l'Union européenne</i>	06 97 69 69 6 lessay.j@pmdc.gov.cg	<i>J. Lessay</i>
53	Mme Deliane MVOUKANI	DPUE	<i>chargée de suivi du programme</i>	06 64 1. 62.39 mvoukani.d@gmail.com	<i>Deliane</i>
54	M. Alfred NKODIA	OI-APV-FLEGT	Coordonnateur	06 61 11 11 19	<i>Alfred</i>
55	M. Martial FOUTY	Secteur Privé UNIBOIS			
56	M. Patrick GEFROY	Secteur Privé UNICONGO			
57	Mme Lyne MILKANGOU	MEF	Attachée de presse		
58	M. Bienvenu LOUZOLO	MEF/DCV	Chef de bureau gestion participative de la DCV	05 5 15 38 46 louzolo@pmdc.gov.cg	<i>Bienvenu</i>
59	M. Belfort WAMBA	MEF/CLFT	Superviseur Technique SIVL		




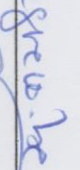
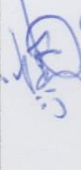
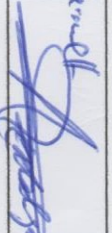

N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement 24/11/2022
60	M. Achille TSIETA	UNICONGO			
61	M. Laurent CERBONNEY	EFI			
62	Mme Elodie ALBERNY	EFI		elodie.alberny@efi.int	
63	M. Symphorien AZANTSA	PALLADIUM	Facilitateur FLEGT		
64	Mme Stéphanie MAYINGUIDI	PALLADIUM	Responsable Bureau de la Facilitation		
65	Mme Azaad MANTE	DUE	Chargée de communication		
66	Mme	DUE	Assistante à la Coopération		
67	Mme Yao TALLA SANIA	MEF	Assistante DGEF	06 476 79 09	
68	M. Alain TIOTSOP	ATIBT	Représentant	06 482 93 91 alain.tiotsop@atib.org	



Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
69	Mme Marie MIBOLO	AT SVL 	Cheffe de mission	06 494 44 07 06 809 39 82 maria.mibolo@afreco.be	 24/11/2022
70	M. Armel TSIBA NGOLO	PACO	Expert PACO	06 809 39 82 armel03@gmail.com	
71	M. Chander MAKAYA	Unité de coordination des appuis FCDO			
72	M. Eddy Adil LWASSO	PACO / TEREA	Homologue au Coordonnateur National	e.cadil@terea.com 07 84 4 42 30	
73	M. Charles BRACKE	Assistance Technique Elaboration Plan Quinquennal de l'APV-FLEGT	<i>Expert</i>	charlesbracke@afreco.com	
74	M. Serge MOUKOURI	Assistance Technique Elaboration Plan Quinquennal de l'APV-FLEGT			
75	M. Emeric BILLARD	OIBT / SIM	Correspondant pour la République du Congo Surveillance Indépendante du Marché		
76	Mme Amarys PREUSS	CAFI- Secrétariat Exécutif			



Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire



N°	Noms et Prénoms	Structure / Organisation	Fonction	Contacts (tél, email)	Émargement
77	M. Arthur CHANTRAN	Programme AFD-UE-FLEGT (Etic Wood)		06 84 86 83 57 guy-sy@ard.com	 24/11/2022
78	NING-BALA	DEV/HRF	CSI		
79	RAZANDRISAKI Jewens Nwobasi	ADPPE AF-SVLA	CC Resp Cafin	06 41 04 10 64 Kazimierz.Bonczak@ard.com jewens.nwobasi@ard.com	
81	Teddy UKUNTCHU	WRTI DP-Sergo	Directeur Pays	06 970 21 98	
82	YOMBI Froudeby	Représentant Minist du Travail	Attaché	02 985 92 86	
83	MARIANA NGOMA	Assistent AE FAO	Assistent CE	06 81 970 58	

84 HUTA BISSA Képhal
CE/IT/IEF
Formateur SIVL
06 84 85 730 1

85 - Flore Muelle
MARIEN WEF
Chargée de Mission
05 55 51 58 71
G.D.C

86 M. NGATSE Alain
G.D.C
06 84 47 8-36
Group

Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux

Accord de partenariat volontaire

CCM 14	Recommandations	Recommandations contextualisées	Niveau de réalisation au 2 juin 2022	Responsable	Suivi	Echéances	Commentaires/observations sur le niveau de réalisation au 08 avril 2022
CCM14_R01	Elaborer, en Groupe de Travail Conjoint (GTC) élargi, le plan de travail annuel (PTA) 2022 en décembre 2021			GTC élargi		1er trimestre 2022	Le PTAB 2022 a été élaboré et validé en GTC le 18 février 2022
CCM14_R02	Identifier les sources de financement à mobiliser pour la mise en œuvre des activités du PTA 2022, pour obtenir un plan de travail annuel budgétisé (PTAB)			GTC		Mai 2022	Recommandation réalisée: les sources de financement ont été identifiées lors d'un atelier organisé à kintélé
CCM14_R03	Mettre en œuvre le plan de mise en service du module Fiscalité, tel que validé en Groupe de Travail Conjoint n°80 le 8 octobre 2021			MEF, MFBPP		2eme trimestre 2022	La mise en œuvre du plan de mise en service du module Fiscalité, tel que validé en GTC 80 a effectivement démarré, mais un retard significatif est à noter par rapport au chronogramme initial
CCM14_R04	Procéder au renouvellement des cadres ayant atteint l'âge de la retraite et à la désignation de nouveaux responsables aux postes vacants au sein des DDEF et de la DGEF			MEF		4eme trimestre 2022	Ce travail est en cours et est réalisé de concert avec le Programme d'Accompagnement au Changement (PACO) qui fait un travail de fonds dans la réorganisation des DDEF et de la DGEF. La nomination des DDEF a eu lieu ainsi que celle des Chefs de Service Administratif et Financier (SAF). Une politique de reaffectation du personnel est en cours d'élaboration. L'analyse de la base de données du
CCM14_R05	Mobiliser les fonds pour la réalisation des contrôles de premier niveau par les DDEF prévus par la Loi			MEF		2eme trimestre 2022	Le programme PACO apporte un appui au MEF dans la planification et la mise en œuvre des contrôles de premier niveau par les DDEF (Elaboration des TDR, budgétisation). 26 missions de contrôle réalisés sur le terrain sous financement PACO
CCM14_R06	Mettre à la disposition des membres du groupe multi-acteurs les avant-projets de textes initiés par le Ministère de l'Economie forestière et le rapport de l'étude sur le partage de production			MEF		2eme trimestre	11 projets de décrets ont été soumis aux membres du Groupe de Travail Multi-Acteurs (GTMA) lors de la première phase des travaux qui s'est déroulée du 14 février au 2 mars. Une deuxième phase a démarré en mai. Elle portera sur l'examen de 24 projets d'Arrêtés et les avant-projet de loi sur la faune et les aires protégées et sur le partage de production des bois.
CCM14_R07	Respecter les délais de la feuille de route pour la rédaction du Rapport Annuel Conjoint 2021, le valider par échange de lettres et le rendre disponible au plus tard pour le CCM 15			DCV		2eme trimestre	Le travail de collecte des contributions au Rapport Annuel Conjoint (RAC) 2021 est en cours. Certaines contributions sont encore attendues. L'ambition est de rattraper les délais et de rendre le RAC disponible lors du deuxième CCM de l'année 2022.

CCM14_R08	Mener une réflexion sur l'approvisionnement du marché domestique en bois légal			DVRF		4eme trimestre 2022	Cette recommandation a été prise en compte dans le cadre des activités prioritaires du Programme UE VPA FLEGT mis en oeuvre par l'AFD sur la base du plaidoyer mené par la DVRF. Des TDR ont été produits et des financements mobilisés par l'AFD pour la réalisation de cette étude
CCM14_R09	Poursuivre les discussions pour l'élaboration du Partenariat pour les forêts UE-Congo, en considérant le contexte national et en se basant sur une approche inclusive et participative comme celle qui prévaut dans le cadre de l'APV FLEGT			UE et Congo		3eme trimestre	Le Protocole d'accord sur un partenariat pour les forêts entre la République du Congo et l'Union européenne a été signé lors de la COP 27 en Egypte
CCM 13	Recommandations	Recommandations contextualisées	Niveau de réalisation au 2 juin 2022	Responsable	Suivi	Echéances	Commentaires/observations sur le niveau de réalisation au 15 novembre 2021
CCM13_R01	Le Groupe de Travail Interministériel (GTI) se dote d'une nouvelle feuille de route, développée avec tous ses membres, et la met en œuvre. Responsable : GTI	Doter le Groupe de Travail Interministériel (GTI) d'une nouvelle feuille de route, développée avec tous ses membres, et assurer sa mise en œuvre		GTI	GTC	3eme trimestre 2021	Le GTI ayant disparu, il n'existe plus de feuille de route. Cette recommandation doit être supprimée
CCM13_R02	Valider le plan de mise en service du module fiscalité par le GTI et effectuer son suivi jusqu'à mise en service effective du module fiscalité. Responsable : GTI	Valider le plan de mise en service du module fiscalité et effectuer son suivi jusqu'à mise en service effective du module fiscalité		GTI	GTC	3eme trimestre 2022	Cette recommandation est déjà prise en compte par la nouvelle recommandation du CCM 14 R03 (à supprimer)
CCM13_R03	Accélérer le processus de mise en place d'une passerelle entre le SIVL et le Guichet Unique de Paiement (GUP), afin que le paiement des taxes forestières soit soutenu par une quittance qui sera notifiée au SIVL. Responsable : GTI	Accélérer le processus de mise en place d'une passerelle entre le SIVL et le Guichet Unique de Paiement (GUP), afin que le paiement des taxes forestières soit soutenu par une quittance qui sera notifiée au SIVL.		GTI	CCM	4eme trimestre 2021	En attente de la réalisation du cahier des charges

CCM13_R04	Mener une réflexion au niveau du GTC sur la mutation du GTI en groupe Multi-acteurs en termes de mandat, missions, composition et modalités de fonctionnement permettant l'implication effective des parties prenantes. Responsable : GTC	Mener une réflexion au niveau du GTC sur la mutation du GTI en groupe Multi-acteurs en termes de mandat, missions, composition et modalités de fonctionnement permettant l'implication effective des parties prenantes.		GTC	CCM	4eme trimestre 2021	La réflexion a été menée en GTC sur la mutation du GTI en groupe Multi-acteurs en termes de mandat, missions, composition et modalités de fonctionnement permettant l'implication effective des parties prenantes, mais le MFBPP a décidé que le GTI devait disparaître au profit de la Coordination permanente du Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du SVL
CCM13_R05	Créer et formaliser le groupe de travail multi-acteurs pour l'élaboration des textes d'application de la loi portant code forestier. Responsable : MEF	Créer et formaliser le groupe de travail multi-acteurs pour l'élaboration des textes d'application de la loi portant code forestier.		MEF	CCM	4eme trimestre 2021	Le Groupe de Travail Multi-Acteurs a été mis en place par Note de Service de Madame La Ministre de l'Economie Forestière le 4 octobre 2021
CCM13_R06	Renouveler le certificat de sécurité du site internet de l'APV FLEGT au Congo dans les meilleurs délais, augmenter la capacité de stockage du site et élaborer un plan de maintenance du site pour assurer un accès permanent. Responsable : DCV	Renouveler le certificat de sécurité du site internet de l'APV FLEGT au Congo dans les meilleurs délais, augmenter la capacité de stockage du site et élaborer un plan de maintenance du site pour assurer un accès permanent.		DCV	CCM	4eme trimestre 2021	Certificat de sécurité du site internet de l'APV-FLEGT renouvelé et la capacité de stockage du site augmentée grâce à l'appui financier de l'Institut Européen de la Forêt (EFI). Le plan de maintenance du site pour assurer un accès permanent est à développer par la DCV. Après échange entre la DCV et le gestionnaire du site, il apparaît que la maintenance du site se fera de manière ponctuelle à la demande. Les participants recommandent à la DCV de formaliser la relation avec le prestataire
CCM 12	Recommandations	Recommandations contextualisées	Niveau de réalisation au 2 juin 2022	Responsable	Suivi	Echéances	Commentaires/observations sur le niveau de réalisation au 4 novembre 2021
CCM12_R01	Mettre en œuvre la Décision prise lors du CCM 11: "le CCM décide d'intégrer aux prochaines présentations "suivi du PTA", les défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des activités afin de permettre aux parties de formuler des recommandations y afférentes"	Intégrer aux prochaines présentations "suivi du PTA", les défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des activités afin de permettre aux parties de formuler des recommandations y afférentes"		Point Focal APV-FLEGT	Bureau du ST	2ème trimestre 2021	Le Point Focal APV-FLEGT a intégré les défis et difficultés rencontrés, présentés par les parties prenantes dans la version finale de la présentation "suivi du PTA" à faire lors du CCM14
CCM12_R02	Diligenter la publication de l'Arrêté conjoint portant composition et fonctionnement de la Coordination permanente du Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du SVL	Diligenter la publication de l'Arrêté conjoint portant composition et fonctionnement de la Coordination permanente du Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du SVL		MEF	Cabinet	2ème trimestre 2021	A la suite du récent remaniement ministériel, un nouveau projet d'Arrêté Conjoint a été transmis par Mme La Ministre de l'économie forestière à ses homologues en charge du Plan, des Finances et du Budget pour examen
CCM12_R03	Appliquer et respecter, strictement et dès à présent, le plan d'assurance qualité du SIVL, par le GTI	Appliquer et respecter, strictement et dès à présent, le plan d'assurance qualité du SIVL, par le GTI		GTI	Equipe de Supervision GTI	1er trimestre 2021	L'application stricte du Plan d'assurance qualité par les administrateurs SIVL reste d'actualité. Elle sera diligentée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de mise en service du module fiscalité

CCM12_R04	Mettre en service le module fiscalité du SIVL avant mars 2021	Mettre en service le module fiscalité du SIVL avant mars 2021		MEF	Cabinet	1er trimestre 2021	Cette recommandation est déjà prise en compte par la nouvelle recommandation du CCM 14 R03 (à supprimer)
CCM12_R05	Le CCM recommande à l'IGSEF de mettre en œuvre la feuille de route pour parvenir à la validation formelle du manuel [<i>de procédures d'approbation des systèmes de certification privés dans le système de vérification de la légalité de l'APV de la République du Congo</i>] avant la fin de l'année	Mettre en œuvre la feuille de route pour parvenir à la validation formelle du manuel de procédures d'approbation des systèmes de certification privés dans le système de vérification de la légalité de l'APV de la République du Congo avant la fin de l'année 2021		IGSEF	CCM	4ème trimestre 2022	L'évaluation indépendante et conjointe du manuel est prévue en 2022 sous financement du Programme UE VPA FLEGT mis en œuvre par l'AFD. Vu le retard enregistré dans le lancement de cette évaluation, il serait judicieux d'envisager dans un premier temps la mise en œuvre de la procédure par la CLFT/IGSEF dans le cadre d'une phase pilote et la programmation ultérieure de l'évaluation indépendante afin de capitaliser cette expérience pilote
CCM12_R06	Le CCM demande aux parties prenantes concernées de respecter les délais de la feuille de route pour la rédaction des Rapports Annuels Conjointes et s'engage à les valider par échange de lettres	Respecter les délais de la feuille de route pour la rédaction des Rapports Annuels Conjointes et les faire valider par les parties par échange de lettres		Equipe de rédaction	CCM	2ème trimestre 2021	Le rapport annuel conjoint a été produit dans les délais et validé par les parties
CCM12_R07	le CCM recommande que les parties procèdent à l'adoption du règlement intérieur du CCM et des modalités d'arbitrage	Adopter le règlement intérieur du CCM et les modalités d'arbitrage selon les procédures internes de chaque partie		MEF/DUE	CCM	4ème trimestre 2022	Les procédures en vue de l'adoption de ces deux documents sont en cours au niveau de la partie européenne et sont un peu longues car il s'agit d'une adoption au niveau du Conseil de l'Europe. La partie européenne souhaite qu'une mise à jour soit faite sur l'avancement de ce processus du côté de la partie congolaise lors de la prochaine réunion de suivi
CCM9	Recommandations	Nouvelle reformulation de la recommandation	Niveau de réalisation au 2 juin 2022	Responsable	Suivi	Echeances	Commentaires/observations sur le niveau de réalisation au 15 novembre 2021
		1.Définir pour chaque activité du PTA la structure responsable de sa mise en œuvre et la source de financement disponible		Point Focal APV-FLEGT	CPPF,IGSEF, cabinet MEF, ST	1er trimestre 2021	Un Plan de Travail Annuel 2021 a été élaboré et validé conjointement avec la Délégation de l'Union européenne (DUE) et l'ensemble des parties prenantes réunies au sein du Groupe de Travail Conjoint (GTC) le 8 décembre 2020

CCM9_R01	Mobiliser et utiliser les fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat Technique et de son bureau, de la CLFT, de la DCV et des DDEF	2. Veiller à la mobilisation effective des financements prévus pour la mise en oeuvre des activités		Point Focal APV-FLEGT	CPPF,IGSEF, cabinet MEF, ST	3eme trimestre 2021	Cette recommandation est déjà prise en compte par la nouvelle recommandation du CCM 14 R04 (à supprimer)
		3. Identifier les besoins et mobiliser les fonds nécessaires au fonctionnement du Secrétariat Technique de l'APV (ST)		Point Focal APV-FLEGT	CPPF,IGSEF, cabinet MEF, ST	2eme trimestre 2021	L'identification des besoins du Secrétariat Technique a été faite avec l'appui du Programme UE VPA FLEGT et le financement des activités et du fonctionnement a été assuré pour la première année.
CCM9_R02	Créer et opérationnaliser le Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement	Créer et opérationnaliser le Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement		Directeur Cabinet MEF	MFB, M Plan, BST	1er trimestre 2021	Le Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du SVL a été créé par Décret Présidentiel en Décembre 2019, mais n'est pas encore opérationnel. La mise en place de son organe technique fait encore l'objet d'échanges entre les ministères concernés (MEF, Ministère des Finances, Ministère du Plan et Ministère du Budget). Cette recommandation est en lien avec la recommandation 2 du CCM 12
CCM9_R03	Mobiliser les fonds pour la continuité de l'assistance technique expert informatique (AT IT) dont le contrat se clôture le 22 novembre 2018	Mobiliser les fonds pour la continuité de l'assistance technique expert informatique (AT IT) dont le contrat se clôture le 22 novembre 2019		ON / DUE	BST	2ème trimestre 2021	Le marché pour la continuité de l'assistance technique Coordination SIVL dont le contrat s'est clôturé en décembre 2020 a été lancé. Un autre contrat pourra démarrer au premier trimestre 2022.
CCM9_R04	Finaliser la procédure de reconnaissance des standards/schémas de certifications privés et mobiliser les fonds relatifs	Finaliser la procédure de reconnaissance des standards/schémas de certifications privés et mobiliser les fonds relatifs		CLFT	DUE, BST, IGSEF, DGEF	4ème trimestre 2021	Le projet de manuel de procédure a été élaboré et validé par les parties prenantes le 22 octobre 2020 et par le CEVP le 12 novembre et est en attente de la conduite de l'évaluation indépendante en vue de sa validation formelle par les parties. Cette recommandation est déjà reprise par la recommandation 05 du CCM12 (CCM12_R05)
	Procéder à la signature et/ou au renouvellement des protocoles	1. Procéder à la signature et/ou au renouvellement des protocoles d'accord relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement entre le MEF et les sociétés detentrices de CAT avant le CCM 12		DGEF	Cabinet MEF, BST	4ème trimestre 2021	02 protocoles ont été signés depuis septembre 2021 (CCF bois pour Mouliéné et Bois Kassa pour Mobola-Mbondou) et les 05 derniers restants ont été transmis aux concessionnaires pour examen avant leur signature prévue pour le 20 novembre 2021, Il s'agit de LDSR (Banvoujki), SOFIL (Léboulou), KIMBAKALA ET CIE (Loamba), FORALAC (Louéssé) et Noga Services (Mambili)

CCM9_R05	d'accord relatifs a l'elaboration des plans d'aménagement entre le MEF et les sociétés concernées avant le CCM 10	2. Formaliser par Arrêté, la validation des normes et directives des plans d'aménagement simplifiés afin de faciliter la signature des protocoles d'accord relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement simplifiés entre le MEF et les sociétés detentrices de CTI avant le CCM 13		DGEF	Cabinet MEF, BST	4ème trimestre 2021	Les normes et directives relatives aux plans d'aménagements simplifiés ont été élaborées et sont en attente de la finalisation des nouveaux textes d'application du code forestier pour entrer en vigueur. La mise en oeuvre de cette recommandation est assujettie à la réalisation de plusieurs prérequis notamment, la finalisation des textes d'application de la Loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier
CCM9_R08	Clôturer la DAC majeure 1.1.3/2018/ Niari relative aux agréments et cartes professionnelles (indication 1.1.3 de la Grille de légalité de l'APV) avant le CCM 10	Clôturer la DAC majeure 1.1.3/2018/ Niari relative aux agréments et cartes professionnelles (indication 1.1.3 de la Grille de légalité de l'APV) avant le CCM 13		DGEF/DD	Cabinet MEF, BST	4ème trimestre 2021	Cette DAC n'a pas été sélectionnée par la DDEF parmi les DAC évaluées par l' AIS dans son rapport d'audit du mois d'août 2022 sur la DDEF Niari.Par conséquent, elle demeure ouverte. Elle fera l'objet d'une évaluation lors du prochain audit en février 2023.
CCM9_R10	Compléter les plans d'actions de résolution des DAC du Niari et de la Lékoumou (groupe restreint) pour validation au CCM 10	Compléter les plans d'actions de résolution des DAC du Niari et de la Lékoumou (groupe restreint) pour validation au CCM 13		Groupe restreint	Cabinet MEF, DGEF, BST	4ème trimestre 2021	Déjà réalisée
CCM9_R11	Opérationnaliser le Comité de Pilotage tel que prévu dans le protocole d'accord entre le MEF et l'OI avant la fin du premier trimestre 2019	Opérationnaliser le Comité de Pilotage tel que prévu dans le protocole d'accord entre le MEF et l'OI avant la fin de l'année 2020		DGEF	BST, OI	2ème trimestre 2021	Déjà réalisée
CCM9_R13	Faire un état des lieux des autres entreprises sur leur système de traçabilité interne	Finaliser avant le CCM 13 l'état des lieux des système de traçabilité interne des autres entreprises forestières afin de dresser la liste des entreprises qui ont un logiciel de traçabilite interne compatible avec le SIVL		CLFT	BST, MEF	4ème trimestre 2021	Recommandation déjà réalisée
CCM9_R14	Poursuivre ou étendre l'étude des possibilités des passerelles entre le SIVL et les logiciels de traçabilité des sociétés forestières qui en disposent	Finaliser avant le CCM 13 l'étude des possibilités des passerelles entre le SIVL et les logiciels de traçabilité interne des sociétés forestières qui en disposent		CLFT	BST, MEF	4ème trimestre 2021	Recommandation déjà réalisée

CCM8	Recommandations	Nouvelle reformulation de la recommandation	Niveau de réalisation au 2 juin 2022	Responsable	Suivi	Echéances	Commentaires/observations sur le niveau de réalisation au 15 novembre 2021
------	-----------------	---	--------------------------------------	-------------	-------	-----------	--

CCM8_R03	Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Technique et du Groupe consultatif de suivi technique en gestion, planification, suivi et évaluation	Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Technique et du Groupe consultatif de suivi technique en matière d'élaboration, gestion, planification, suivi et évaluation des projets		BST	ST, DUE	4ème trimestre 2021	D'autres sources de financement sont en cours d'exploration notamment via le programme AFD-UE-FLEGT
CCM8_R05	Poursuivre les efforts faits pour fidéliser les ressources humaines de la DCV (administrateurs SIVL, réorganisation de la DCV en DCI) et de la CLFT (recrutement formateurs SIVL), sécuriser les locaux de la CLFT	1. Publier un texte énonçant les avantages dédiés au personnel de la CLFT et de la DCV		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE	4ème trimestre 2020	Un tableau présentant les différentes primes dédiées au personnel de la CLFT a été élaboré et soumis à l'autorité accompagnée d'une note de présentation. En attente de la décision de l'autorité compétente
		2. Finaliser et publier les avis de recrutement du personnel additionnel de la CLFT et de la DCV		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE	4ème trimestre 2021	Les avis de recrutement du personnel additionnel de la CLFT ont été publiés par Madame la Ministre de l'Economie Forestière Le recrutement du personnel additionnel de la DCV dépend de la mise en oeuvre des résultats du diagnostic organisationnel. En attente de la décision de l'autorité compétente
		3. Rehabilitier les locaux de la CLFT		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE	4ème trimestre 2021	Un état des besoins en infrastructures et équipements pour le fonctionnement de la CLFT a été transmis à la DEP depuis 2018 et n'a pas encore été honoré (cas du budget-Etat: investissements et fonctionnement). En attente de la décision de l'autorité compétente. Possibilité d'un appui complémentaire dans le cadre de financement du Programme UE VPA FLEGT mis en oeuvre par l'AFD
CCM8_R06	Prioriser le renforcement de capacités des services en charge du SIVL (DCI, CLFT, DDEF)	Prioriser le renforcement de capacités des services des administrations utilisatrices du SIVL		DCI, CLFT, DGEF	Cabinet MEF, ST, DUE	3ème trimestre	Toutes les DDEF ont été formées sur les modules fiscalité, légalité, et permis spécial du SIVL y compris les DDEF POOL et Brazzaville. De plus, le MEF a étendu les formations à d'autres services de l'administration centrale
CCM8_R07	Apporter un appui conséquent à la préparation des futurs utilisateurs du SIVL, en particulier la préparation des entreprises pour renseigner le logiciel	Former avant le CCM 12, les référents SIVL des entreprises à l'utilisation des modules fiscalité et permis spéciaux		CLFT	IGSEF, BST, DGEF, DUE	2ème trimestre	Recommandation déjà réalisée sauf pour les entreprises absentes ou nouvellement créées (les permis spéciaux ne concernant que les DDEF, cette recommandation est considérée comme réalisée)

CCM8_R08	Vulgariser, avant le CCM 10, le manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et le manuel de procédures de vérification de la légalité des entités forestières	Vulgariser, avant le CCM 13, le manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et le manuel de procédures de vérification de la légalité des entités forestières		CLFT	IGSEF, BST, DGEF	4ème trimestre 2021	Recommandation déjà réalisée
CCM8_R09	Démarrer, avant le CCM 10, le processus de révision des grilles de légalité, considérant les délais liés aux processus participatif et aux procédures de validation de la Commission européenne	CCM8_R12 (nouveau) Démarrer dès la publication des textes d'application du nouveau code forestier, le processus de révision des grilles de légalité par le groupe de travail mis en place à cet effet		IGSEF - CLFT - DUE	IGSEF, BST, DGEF, DUE	4ème trimestre 2021	En attente de finalisation des textes d'application du nouveau code forestier. Non applicable pour le moment
CCM8_R11	Mettre en place un groupe de travail incluant toutes les parties prenantes pour harmoniser et améliorer les textes d'application de la Loi portant régime forestier après sa promulgation.	Mettre en place un groupe de travail incluant toutes les parties prenantes pour harmoniser et améliorer les textes d'application de la Loi portant régime forestier après sa promulgation.		DGEF	BST, DUE, Cabinet MEF, ST	3ème trimestre 2021	Le Groupe de Travail Multi-Acteurs a été mis en place par Note de Service de Madame La Ministre de l'Economie Forestière le 4 octobre 2021
CCM8_R12	Formaliser et valider le calendrier de l'amélioration des textes d'application lors d'un GTC élargi	CCM8_R09 (nouveau) Valider le calendrier pour la finalisation des textes d'application lors d'un GTC élargi, et le diffuser		DGEF	BST, DUE, Cabinet MEF, ST	2ème trimestre 2021	En attente de la validation du projet de feuille de route du Groupe de Travail-Multi-Acteurs (GTMA)
CCM8_R13	Mettre en place une stratégie pour aménager l'ensemble des concessions forestières avant l'émission des autorisations FLEGT.	Finaliser la stratégie pour aménager l'ensemble des concessions forestières, incluant les mesures contraignantes à l'encontre des sociétés qui ne s'impliquent pas et la mettre en oeuvre avant l'émission des autorisations FLEGT		DGEF	BST, Cabinet MEF	4ème trimestre 2021	La stratégie mise en place pour amener les sociétés à aménager leurs concessions comprend : (i) l'assujettissement des autorisations des coupes annuelles à la présentation du rapport sur le niveau d'avancement de l'élaboration du plan d'aménagement de la concession forestière pour les sociétés ayant signé le protocole d'accord avant le 2ème semestre 2021 et à la signature du protocole d'accord pour les sociétés ne l'ayant pas encore fait; (ii) les sanctions à l'encontre des sociétés titulaires des CAT qui n'ont pas élaboré leur plan d'aménagement dans les délais prescrits par les protocoles d'accord, conformément aux dispositions de la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier
CCM8_R17	Projet d'appui à l'APV-FLEGT :						
CCM8_R20	Développer un espace/programme sur le site APV-FLEGT du Congo pour faire le suivi de la réalisation des indicateurs de la stratégie et développer un outil pour collecter automatiquement les données (en fonction de leur disponibilité officielle)			DCV	BST, DUE, ST	4ème trimestre 2021	Assistance Technique à mobiliser en soutien à la DCV pour la réalisation de cette recommandation

CCM8_R21	Poursuivre la réorganisation de la DCV en DCI			Cabinet MEF	BST, DUE, ST	4ème trimestre 2022	La Décision de reorganisation de la DCV en DSI a été prise par Madame La Ministre de l'Economie Forestière lors du CCM 12. Operationalisation à mettre en œuvre grâce à l'assistance technique mobilisée par la DUE sur fonds FED depuis le 1er mai 2022, mais freinée par la réorganisation générale des services du MEF en cours
CCM8_R22	Allouer un budget spécifique pour garantir l'efficacité de la DCI			Cabinet MEF	BST, DUE, ST	4ème trimestre 2022	En attente de l'opérationnalisation de la décision de réorganisation de la DCV. Recommandation à mettre en œuvre grâce à l'assistance technique mobilisée par la DUE sur fonds FED depuis le 1er mai 2022

